



SNUipp-FSU 12
1 rue de la Montagne
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05.65.43.40.11
Fax : 05.65.43.49.29
courriel :
snu12@snuipp.fr
Minitel : 3615 ACADY2
<http://12.snuipp.fr/>
<http://www.fsu-sd.org/~site12/>

femètres sur Cours 12



DÉPOSÉ LE 26 / 03 / 2008

Le gouvernement, malgré les résultats aux élections municipales et cantonales, a annoncé sa volonté de ne pas répondre aux revendications portant sur le pouvoir d'achat, la réduction de la précarité, les politiques budgétaires. Il a au contraire confirmé sa volonté de poursuivre les réformes engagées depuis neuf mois, à un rythme soutenu et le plus souvent sans aucune concertation. L'entreprise de remise en cause des Services publics, de la Fonction publique et du statut avec la RGPP*, les suppressions de postes, les attaques sur le droit du travail, la protection sociale et les retraites, le paquet fiscal pour les revenus les plus favorisés, la remise en cause des droits et libertés, la politique de l'immigration avec les quotas de reconduction aux frontières... préparent l'opinion à une société plus inégalitaire et plus précarisée.

La politique éducative actuelle tourne le dos aux besoins des écoles. Elle soulève de l'inquiétude et de la colère dans les écoles. La succession d'annonces et de mesures (suppression du samedi matin et de deux heures de classes pour tous les élèves, réécriture des programmes, stages de remise à niveau, annonce de la publication des évaluations école par école, projet EPEP, ...) remet en cause profondément le système éducatif.

Les actions récentes ont traduit la volonté des enseignants des écoles de dénoncer les remises en cause de l'efficacité de l'école et de ses enseignants à travers le rapport du HCE, l'exploitation des évaluations internationales, les déclarations péremptoires sur les résultats catastrophiques de l'école.

Au contraire les personnels exigent une école qui favorise la réussite de tous les élèves. Cela nécessite : la réduction des effectifs par classe, le développement du travail en équipe et le suivi individualisé des élèves, le développement de la scolarisation en maternelle, le remplacement des maîtres absents, le développement des RASED, une hausse des recrutements, la création de postes qui permettent de rendre pérennes les fonctions assurées par les EVS et les AVS ...

Toutes ces attaques, toutes ces urgences appellent un rendez-vous de mobilisation pour l'école : la FSU propose la date du 17 mai avec des manifestations à caractère national. D'ici là tournons-nous vers les collègues, les parents, tous les partenaires de l'école.

Il est temps de réagir, ensemble !

CAPD du 17 mars 2008

Stages de remise à niveau – le fiasco : Le 17 mars était la date butoir pour la remontée des candidatures aux heures supplémentaires. L'IA a concédé que 10 collègues (sur 1100 : moins de 1%) s'étaient portés candidats. Par contre des familles se seraient signalées et le nombre d'élèves susceptibles d'avoir besoin d'une « remise à niveau » (à l'issue de la consultation de quelques circonscriptions) serait assez conséquent (mais est-ce une surprise ?). Aux questions du SNUipp, il n'a fait que des réponses insatisfaisantes.

- Egalité d'accès pour les élèves ? Il n'y aura pas assez de stages mais l'IA a renvoyé la responsabilité au nombre trop restreint de volontaires. Voilà le danger de tension entre école et parents, mais aussi de division entre collègues qui pointe son nez.
- L'organisation des déplacements s'il y a regroupement ? Elle incombe aux familles. Frais pour les collègues se déplaçant ? Ce n'est pas un problème.
- Le surcroît de travail pour les collègues dir. et/ou les maîtres de CM ? L'IA minimise.
- Les questions de responsabilité : c'est le maire qui est responsable.
- A une hypothèse du SNUipp supputant sur le mode ironique que l'organisation serait facilitée si le volontariat était abandonné et les stages incluent dans nos tâches, l'IA a repris la balle au bond, démontrant qu'à l'évidence se serait la meilleure solution pour garantir un peu de stabilité à ces stages. **Après les animations facultatives mais fortement conseillées, les conférences obligatoires, l'éparpillement de nos emplois du temps peut encore progresser : sur les vacances !**
- Plus inquiétant encore a été le discours de l'IA, calqué sur celui du Ministre, qui a clairement conclu à l'échec de la pédagogie qui cherche à donner du sens et travailler sur la motivation... S'il n'a pas donné les stages comme solution à tout, il considère qu'il faut essayer... Nous avons dit ailleurs ce que nous en pensons.

Le SNUipp a rappelé à l'IA que nous appelons les collègues à ne pas s'inscrire dans ce dispositif illusoire et démagogique face aux 2 questions qu'il prétend solutionner : l'échec scolaire et la perte de pouvoir d'achat.

Pandémie grippale : L'IA a expliqué qu'il s'agissait d'un document qui n'est pas issu de ses services, il a demandé à ses IEN de communiquer une sorte de réponse type limitée au pédagogique... Et si on jouait à la guerre bactériologique ? L'IA n'a pas entendu parlé de la livraison de combinaisons dans les écoles.

Organisation de la semaine scolaire : Un projet de décret est en cours d'écriture, nous aurons un groupe de travail lorsqu'il sera paru. Nous sommes désormais sur le calendrier national.

Inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école à 2 cl. et plus : 46 candidats, 41 inscrits. Sur les 5 refus, le SNUipp a longuement discuté les attendus des décisions de la commission. Avis favorables des uns, défavorables des autres, les commissions, ici ou ailleurs ne sont vraiment pas une garantie pour les candidatures des collègues qui de « manque de maturité » à « trop sûr de lui » sont rejetées sans que nous puissions être convaincus de l'efficacité et surtout de la justesse du dispositif. Une constante cependant : la nécessité de se préparer à l'entretien.

Stages CAPA-SH : L'IA a livré ses hypothèses, encore incertaines. 2 départs option F, 4 départs option D. 1 F et 3 D seraient en formation par le CNED, payé par l'IA, avec une journée de décharge par semaine. L'IA a retenu ce montage compte tenu des besoins (mais il y en a aussi en G, etc.) mais bien évidemment compte tenu de son budget. Le SNUipp a dénoncé la dérive déjà ancienne vers une politique de formation ASH entièrement pilotée par le budget disponible faisant reposer l'entièreté des difficultés de formation sur les collègues. Une journée par semaine pour se former ? Il faudra beaucoup de motivation pour tenir le choc. Aucun départ en G* ou en E malgré les besoins. L'IA a suggéré que des candidats libres pourraient par ailleurs s'inscrire au CNED... S'agit-il de comprendre qu'avec un peu de chance, ça permettrait à l'administration d'économiser des départs en stage pour l'an prochain ?

* il y a pourtant des candidats...

p.2 - Fenêtres sur Cours 12

Au sortir de la CAPD du 17 mars 2008 nous posions la question en ces termes : **Consultation Programmes – vers du n'importe quoi ?**

En CAPD, l'IA envisageait de coupler « Journée de Solidarité » et ½ journée de consultation. Les représentants des personnels ont dit leur opposition à cette idée pour des raisons différentes. Pour le SNUipp, l'administration ne peut répondre à 2 questions en même temps : concernant la mal-nommée « Journée de Solidarité », il est hors de question d'accepter qu'on puisse travailler sans être payé ; pour la consultation nous avons réclamé la ½ journée banalisée promise par le ministre. Nous avons par ailleurs dénoncé les conditions faites aux collègues pour cette consultation : où trouver le temps de lire les programmes ? 3h. ne suffiront pas pour répondre au questionnaire. C'est une parodie de consultation. L'IA a demandé à réfléchir et devait donner sa décision le 18/03.

Le 18 mars, les écoles reçoivent, en fin de matinée, la décision de l'IA qui prévoit la consultation le 27 mars ap.m. sur une demie journée banalisée comme le réclame le SNUipp et comme le Ministre l'annonçait.

Compte tenu des délais, les collègues préviennent rapidement les familles et collectivités locales.

Le 19 mars au matin à la fin du groupe de travail « Carte Scolaire », vers 13h45, l'IA annonce que le Ministère demande aux départements qui n'ont pas encore tenu la ½ journée de consultation sur les programmes d'abandonner le cadre de l'horaire banalisé et de la faire sur le temps hors présence élèves.

En conséquence : L'IA abandonne son idée de placer cette consultation jeudi 27 mars ap.m. pour la placer le mercredi 26 et propose que cela se fasse en échange de la « Journée de Solidarité » ou bien sur le temps d'animation pédagogique.

Donc le Ministre, non content d'organiser une consultation des enseignants dans des conditions inacceptables, veut imposer aux aveyronnais des modalités particulières : hors temps scolaire pour nous alors que de nombreux départements l'ont déjà tenu sur du temps banalisé comme le Ministre s'y était engagé !

Le SNUipp, comme il l'avait annoncé dès le 17/03 lors de la CAPD, a immédiatement pris ses responsabilités : si l'IA maintenait son intention d'organiser cette consultation sur la « Journée de Solidarité », le SNUipp appelle

(Suite page 3)

Calendrier des opérations administratives :

Entre 4 et 10 avril,
envoi circulaire, mémento
et liste des postes.

14/04
ouverture du serveur.

30/04
clôture serveur.

3/06/08
CAPD mouvement /
Ineat-Exeat / congés formation.

7/07/08
CAPD 2nd mouvement /
Liste aptitude PE / Avancement Hors Cl. PE.

Bulletin d'adhésion

(Suite de la page 2 - Consultation Programmes - Vers du n'importe quoi)
rait les enseignants à participer à une Réunion d'Information Syndicale d'une demie journée jeudi 27 mars après-midi.

Si nous refusons de travailler gratuitement, il est nécessaire que les collègues se saisissent du questionnaire sur les programmes pour dire très nettement ce qu'on peut penser de cette fausse consultation et alerter sur la réalité ségrégationniste des programmes. Organiser cette consultation sur le temps d'animation pédagogique alors que ce quota est déjà complet est à peine une meilleure idée. Dans ce cas cependant le SNUipp appellerait les collègues à participer à la consultation et à revendiquer le paiement en heures supplémentaires défiscalisées de ces trois heures de travail en trop !

Le 20 mars, nous posons la question par SNUipp-Infos: Alors que les écoles ont pour la plupart organisé la ½ journée banalisée de jeudi 27, prévenu les parents, la cantine, la commune, il faudrait tout bouleverser. Pour qui allons-nous passer auprès des parents et des partenaires ?

L'IA confirme la date mais grâce à notre intervention ne s'appuiera pas sur la « Journée de Solidarité ». Ce sera mercredi 26 mais ce ne sera pas du travail gratuit, le SNUipp appelle les collègues à participer (s'abstenir serait ouvrir la voie aux pires aventures libérales) et à faire une réponse bien sentie au Ministre.

Le 21 mars, dans l'après-midi, nous apprenons que l'enseignement privé

aveyronnais, fort de son autonomie maintient la 1/2 journée banalisée.

Après le mépris du Ministre, le pied de nez du privé : Fonctionnaires d'accord, pantins, NON !

Le 25 mars par SNUipp-Infos, le SNU12 fait parvenir aux écoles une motion protestant contre l'inégalité de traitement entre collègues, la désinvolture de l'organisation, la précipitation et le manque matériel de temps pour une vraie consultation, le transfert de charge ainsi qu'un courrier de demande de paiement des heures supplémentaires.

Le SNUipp, en ayant placé sur ses sites de nombreuses sources d'information sur les programmes (orgas, chercheurs, ...), a tenté de donner aux collègues ce que le Ministre lui a refusé : tous les moyens de se faire une opinion.

Lors du CTPD le 21 mars, dans sa déclaration, le SNUipp12 conclut : « Les personnels ont le sentiment d'assister à un discours populiste sur l'école, ayant pour objectif de réduire les missions du service public d'éducation et les moyens dont il doit disposer pour relever les défis de la réussite de tous nos élèves. L'exaspération devant les conditions qui nous sont faites grandit.

Un ministre ou même un président ne peuvent faire l'école sans nous, ou contre nous. »

Stage de Remise à Niveau

le SNUipp appelle les collègues à ne pas entrer dans le dispositif

Pourquoi ?

- **La difficulté ne sera pas résolue par les seules heures de soutien.** C'est une imposture de le faire croire aux familles et à l'opinion publique. C'est une méconnaissance flagrante de la difficulté scolaire. Difficulté qui n'est rarement le fait que du seul élève mais qui prend sa cause dans le système en général.
- **Ce n'est pas un système équitable :** l'Education Nationale doit offrir à tous les enfants la possibilité de résoudre ses problèmes sur le temps de classe.
- **Les enfants et les enseignants ont besoin de vacances !** Ce n'est pas un luxe, c'est un repos nécessaire pour tous et le gouvernement serait bien inspiré de conserver le rythme 7 semaines de travail, 2 de congés. Faut-il rappeler que les enseignants ne sont pas payés durant 2 mois et que le salaire porte sur 10 mois répartis sur 12 ? Nos vacances de printemps « semaine de 4 jours » ne doivent pas être amputés pour les élèves : il ne s'agit pas d'un centre aéré mais de travail soutenu en petits groupes : laissons-les rêver !
- Le fait d'entrer dans un système d'heures supplémentaires rendra particulièrement difficiles toutes discussions sur le salaire. Le SNUipp demande des mesures de revalorisation salariale qui concernent tous les enseignants.
- Quel temps de préparation rémunéré est pris en compte pour faire le projet, préparer ses interventions, réaliser le bilan ? Quel temps de concertation est prévu entre l'enseignant de la classe et celui qui va assurer les heures sup. ? L'IA a répondu : ce n'est pas un problème pour lui.
- Comment les collectivités ont-elles été associées ? Les locaux seront-ils chauffés, les transports ? la cantine ? l'entretien des locaux ? Quels sont les responsabilités engagées ? L'IA a répondu : le Maire... Pourquoi alors certains directeurs ont vu leur responsabilité mise en cause lors d'événements survenus dans les écoles hors temps scolaire ?

Le SNUipp12 recommande :

- **Concernant les directeurs : Envoyer un courrier avec lettre recommandée à l'administration (et copie aux municipalités)**

en déclinant toutes responsabilités en cas d'accident sur le temps hors classe. Un directeur non présent ne peut être responsable ni de son école, ni des élèves sur le temps des vacances. Il vaut mieux qu'il l'écrive clairement à sa hiérarchie avec copie à la municipalité.

- Comment remplir la feuille de signalement à transmettre au maître en heures sup ? Les enseignants inscriront le nom des élèves en difficulté . A côté, indiquer :
Ces élèves ont besoin :
 - ⇒ d'effectifs réduits dans la classe,
 - ⇒ d'un RASED complet,
 - ⇒ d'un maître en plus,
 - ⇒ d'enseignants formés,
 - ⇒ d'enseignants reposés...*et signer de l'équipe des maîtres.*

Et pour votre culture personnelle

Le plus scandaleux dans l'affaire est qu'on nous dit que les caisses de l'Etat sont vides, qu'on n'augmente les fonctionnaires en 2008 que de 0,8% (en fait 0,5% seulement sur l'année) alors que l'inflation s'élève à 2,7%, que les prix de l'énergie (gaz, électricité, essence) tout comme les loyers flambent, que la hausse des prix

des denrées alimentaires est confirmée par Bercy (de 11 à 18%). Pendant ce temps, X. Darcos trouve le moyen de financer :

- ⇒ **991440 heures supplémentaires, c'est-à-dire l'équivalent horaire de 1059,23 postes**
- ⇒ **ou pour une enveloppe de 23 millions d'euros débloqués, l'équivalent de plus de 700 enseignants des écoles !**

Nous laissons à chacun le soin d'imaginer où ces postes seraient le plus utiles : en tous cas, pas pendant les vacances !

Le SNUipp-FSU de l'Aveyron appelle donc tous les collègues à ne pas entrer dans ce dispositif qui n'a rien à voir avec le dispositif « collège ouvert » qui existe déjà depuis de nombreuses années, réellement concerté celui-là, et qui s'attaque réellement au problème de la difficulté scolaire et sociale.

Pour le SNUipp, la nécessité de faire réussir tous les élèves à l'école passe par de toutes autres mesures : abaissement des effectifs, développement du travail en équipe, plus de maîtres que de classes, mise en place d'une formation continue de qualité, renforcement des réseaux d'aides spécialisées, prévention en maternelle... qui nécessitent d'autres choix, notamment budgétaires.

De plus, depuis de nombreuses années, nous demandons à ce que les effectifs dans les classes soient limités. Cette demande n'a jamais été prise en compte et pourtant les stages se feraient par petits groupes...

C'est aussi rendre l'école responsable des problèmes de société, et faire que la difficulté ne soit qu'une affaire individuelle . Quelle prise en compte de la question sociale et du système en général ?

Ne cédon pas à la démagogie du gouvernement !

Modèle de lettre à l'IA A ..., le ...

M/Mme Dir
Ecole

À L'Inspecteur d'Académie de l'Aveyron
s/c l'IEN de

Objet : responsabilité durant les stages de remise à niveau

Dans l'éventualité que soit organisé un stage de remise à niveau durant les congés scolaires dans l'école dont j'assure la direction ; je vous prie de bien vouloir noter que je décline par la présente toute espèce de responsabilité en cas d'accident.

Je vous prie d'agréer, M. l'Inspecteur d'Académie, l'assurance de mon attachement au service public d'éducation.

Signature

Copie à :
- M. le Maire de
- les représentants du personnel SNUipp

Evaluations

Si le SNUipp est favorable aux évaluations lorsqu'elles permettent véritablement d'aider les élèves, il met en garde contre **le risque qu'elles prennent le pas sur les apprentissages**. Il s'oppose à la publication des résultats école par école, qui entraînerait une mise en **concurrence**. Si le ministère persistait dans cette volonté, cela entraînerait un conflit majeur.

Les évaluations en milieu de CE1 et de CM2 ne répondent plus à une logique d'évaluation diagnostique. Elles risquent de constituer des **paliers dans la scolarité**. Le SNUipp interrogera le ministère sur l'expérimentation des livrets de compétences et sur la certification des compétences.

Par ailleurs les projets d'évaluation des enseignants en fonction des résultats des élèves sont profondément inégalitaires et influenceront négativement sur les pratiques. **Le SNUipp s'opposera à une augmentation de la place du mérite dans la rémunération.**

Le SNUipp interpelle le ministère sur ces questions et exige la transparence sur les projets en cours et l'éventualité de remontées des données nominatives. Il engage une réflexion sur ces questions.

Nouvelle Organisation de la Semaine Scolaire

La suppression du samedi matin et de deux heures d'enseignement pour tous les élèves va bouleverser le fonctionnement des écoles en diminuant le temps des apprentissages. Cette mesure ne permettra pas d'agir efficacement contre l'échec scolaire. Décidée sans concertation par le ministre, elle devrait être opérationnelle à la rentrée.

Sur les 72 heures dégagées, 60 serviront aux actions auprès des élèves en difficulté et à leur organisation ; les 6 autres aux relations avec les parents (intégrant l'élaboration et le suivi des PPS pour les élèves handicapés), 6 heures sont ajoutées aux 12 heures actuelles de formation.

Comment adapter l'offre de soutien aux besoins constatés qui varient selon l'école, en ZEP ou non, le niveau d'enseignement, le type de poste occupé ?

Dans les écoles où les élèves en difficultés sont très nombreux, fera-t-on appel aux enseignants des écoles voisines ?

Comment articuler ce temps de soutien avec les activités extra-scolaires sportives ou culturelles des élèves ? Avec les études dirigées ? Quelle efficacité à cette augmentation du temps de travail quotidien de ces élèves ?

Que deviendront les heures qui ne seront pas utilisées en soutien pour les enseignants ? Du temps de formation continue ?

Quelles conséquences sur le ramassage scolaire, l'entretien des locaux (chauffage, horaires de travail des personnels communaux...) ?

Devant l'accroissement des inégalités (entre écoles, élèves et enseignants), face aux réponses insuffisantes en matière de temps de concertation, au vu des résultats de la consultation qu'il a organisée, devant cette décision unilatérale prise sans examen de toutes ses conséquences, **le conseil national du SNUipp décide de ne pas signer le relevé de conclusions et d'en informer la profession et les parents d'élèves.** Il continuera à porter ses revendications en matière de temps de service, de travail en équipe et de prise en charge de la difficulté scolaire.

Au plan départemental, le SNUipp réunira les collègues, recueillera le choix des équipes, interviendra pour qu'aucune décision contraire à leurs choix ne soit imposée et pèsera pour que les équipes obtiennent le temps de travail en équipe nécessaire.

Le Conseil Supérieur de l'Éducation vient de se prononcer contre la nouvelle organisation de la semaine scolaire

Selon l'AFP, le Conseil Supérieur de l'Éducation aurait rejeté le 20 mars le projet de décret supprimant les cours du samedi matin et organisant la réutilisation des heures d'enseignement libérées. 31 voix se sont portées contre le texte (Snuipp, Fcpe, Fsu,...), 19 pour (Sgen Cfdt, Medef, Unapel, CSE, Sien-Unsa, ...) et 14 se sont abstenues (Se-Unsa, SNPDEN, Unsa-Éducation, ...).

Les avis du CSE sont consultatifs.

Propositions de Mesures faites par l'IA le 21 mars 2008

Maternelles		Retraits	Créations
		-2,5	
Millau	Beauregard	-0,5 = 3,5	0
Onet Le Château	Narcisses	-1 = 6	
Rieupeyroux	Alechinsky	-0,5 = 2	
Villefranche de Rgue	Le Radel	-0,5 = 2	

Élémentaires et Primaires		Retraits	Créations
		-8,5	+5,5
Aubin	Combes M.Pagnol		+0,5 = 3
Aubin	Le Gua J.Ferry	-1 = 3	
Decazeville	J.Macé		+0,5 = 6
Flagnac		-1 = 2	
Foissac			+1 = 3
Huparlac		-0,5 = 1	
Luc Primaube	J.Boudou		+0,5 = 6,5*
Millau	Hôpital du Larzac	-0,5 = 1	
Onet Le Château	Genêts		+1 = 6
Onet Le Château	Le Stade	-1 = 6	
Pradinas		-0,5 = 1	
Prévinquières		-0,5 = 1	
Rieupeyroux	Alechinsky	-1 = 4	
Rodez	Calcomier		+0,5 = 4
Rodez	Fabié	-1 = 6	
Soulages Bonneval			+0,5 = 1,5
St Amans des Cots			+0,5 = 3,5
Thérondeles		-1 = 2	
Villefranche de Rgue	Le Tricot		+0,5 = 7,5
Villeneuve		-0,5 = 6	

* Poste Occitan

La fusion des écoles maternelle et élémentaires du Crès à Millau entraîne l'attribution de 0,25 pour la décharge de direction.

Le retrait d'un poste à Rieupeyroux entraîne la suppression de 0,25 de décharge (qui sera assuré sur le budget IUFM dans le cadre du stage filé).

Postes ASH :

1 poste de psychologue RASED de Rodez, école Flaugergues.

1 poste G (réouverture) RASED de Millau, élém. JH Fabre

1 poste G (réouverture) RASED d'Espalion, Ec. J.Monnet

1 poste de référent, collège de Réquista

Les 2 brigades départementales couvriront les départs en stages :

- départs 1 D et 1 F

- formation par le CNED et décharge d'1 jour hebdo pour 3 D et 1 F

CLIS

Fermeture d'une CLIS à J.Macé Decazeville

Ouverture d'une CLIS au Sailhenc elem Decazeville

Autres Postes

Transfert d'1 BD stages de J.Monnet Espalion à Sébazac-Concourès Maternelle

Transformation de postes adjoint ordinaires en postes Occitan

Ecole Elem Brassens Baraqueville
Ecole Elem Blanchard et Caussat St Afrique

Transformation de postes d'adjoints ordinaires en postes Langue Vivante :

Elem JH Fabre Millau : Allemand
Primaire Puits de Calès Millau : Espagnol
Primaire Flaugergues Rodez : Espagnol

Fléchage de postes d'adjoints ordinaires en postes LV

Primaire Calcomier Rodez : Espagnol

Fléchage de Sites en LV

Rodez Flaugergues : Espagnol

Monastère : Espagnol

Ste Radegonde : Espagnol

Aguessac : Espagnol

Retrait d'un emploi d'Animateur Informatique

Espalion et Villefranche/Decazeville

Implantation d'un BD Congés

Lanuéjols

Le SNUipp est intervenu sur tous les dossiers.

Plusieurs remarques s'imposent :

- **On connaissait l'orientation de plus en plus restrictive sur la scolarisation dès 2 ans** : En conséquence, l'IA a d'emblée annoncé qu'il ne créerait pas en **maternelle** sur la base des PS1, ce qu'il a fait malgré des demandes fortes, très étayées. Cette politique influe désormais directement sur toutes les écoles **primaires** : celles-ci aussi scolarisent des PS1 et sont donc susceptibles de voir leurs effectifs comptés à la baisse. Ce sera aussi le danger en cas de fusion d'écoles maternelles/élémentaires. A partir de cas précis, il apparaît que cette politique sera menée quelle que soit la configuration du terrain.

Ainsi lorsque l'IA avait refusé la scolarisation à l'école de Séverac, c'était en faisant valoir que le maire s'engageait sur une **structure d'accueil municipale**... nous avons protesté contre l'assimilation de « l'accueil » et de la maternelle, mais pour l'IA c'était sans conséquence sur les familles. Aujourd'hui nous apprenons que cette structure va fermer en juin (coût pharamineux pour la collectivité locale, mise aux normes insuffisantes, etc.). L'IA ne change pas d'avis, l'école maternelle est toujours limitée dans ses « places disponibles ».

Par ailleurs, ici le public est plafonné sur décision politique à 3 postes, or le privé a 4 postes. Déjà des élèves inscrits l'an passé au public ont franchi la ligne et sont partis au privé, empêchés qu'ils étaient d'aller au public (ce qui étaient leur première intention). Les places disponibles ? $3 \times 30 = 90$ au public, $4 \times 30 = 120$ au privé. CQFD : **l'école publique est mise en minorité**. C'est la conséquence d'une série de budgets dramatiquement étriqués et de la décision politique nationale, académique et départementale de se débarrasser du coût des petits sur les collectivités locales et les familles. Le Service Public d'Éducation est en danger.

Une info cependant : l'IA a demandé à être saisi rapidement lorsqu'un enfant de 2 ans est inscrit au privé au-delà des places disponibles. Gageons que le privé saura s'arranger de ça et, en confiant les petits à une bonne âme, y compris en marge des locaux de l'école, saura mettre en valeur sa spécificité : l'accueil dès 2 ans.

Voilà où mène l'horreur économique, en bonne conformité avec le parfum de blouses grises des nouveaux programmes

- **ASH** : L'IA réouvre quelques postes mais ne répond pas aux demandes par exemple à Onet. La ZEP pourrait être quasi sinistrée l'an prochain. Pour les départs en stage, par souci d'économie, on fait dans le presque virtuel grâce à l'inscription au CNED. Les conditions de formation n'ont cessé de se dégrader d'année en année, avec le CNED, on peut imaginer avec quelles difficultés les collègues se formeront.

- **Carte des langues** : L'IA continue d'implanter des postes dès qu'il trouve un poste vacant. Certains sites sont désormais fléchés pour ajouter une langue, dont l'enseignement pourra être assuré par un collègue ou un intervenant extérieur. La question de la carte des langues, déjà abordée en CAPD, a fait l'objet de vifs débats. Le SNUipp qui s'était prononcé contre la mise en place de cette carte des langues parce qu'elle dessine les contours d'un service public inégalitaire, avait aussi mis en lumière les conséquences sur un mouvement d'autant plus rabougri : nous avons désapprouvé la décision politique et anticipé les conséquences sur le mouvement. Nous l'avons redit, lundi en CAPD et vendredi en CPTD en cohérence avec notre positionnement.

Déclaration du SNUipp/FSU

Ce CTPD se situe dans un contexte budgétaire particulièrement étriqué pour les écoles : 700 postes pour 50 000 élèves de plus, et encore aucune création de poste en Aveyron pour 201 élèves supplémentaires. Mais ce ne sont pas seulement les moyens alloués qui nous inquiète.

Désormais l'école primaire est fortement remise en cause : elle serait responsable de tous les maux.

Du coup de profonds changements sont décidés souvent sans réelle concertation :

- Ainsi la **suppression du samedi matin** qui s'est faite de manière unilatérale, sans même mesurer les conséquences de cette réduction du temps d'enseignement sur la réussite des élèves.

- Sur la **prise en compte des élèves en difficulté** : alors que l'on réduit les moyens, le traitement de la difficulté scolaire est extériorisé, sans prise en compte du rôle indispensable des réseaux d'aides. L'utilisation des 2 heures libérées ne prend pas en compte la réalité de la charge de travail des enseignants. Pourquoi des heures de soutien, des stages de remise à niveau quand dans le temps ordinaire, sur les 6 heures journalières, on ne se donne pas les moyens de lutter contre l'échec scolaire ?

- **Sur les nouveaux programmes** : la concertation sur ce projet déjà très contesté se fait dans la précipitation et l'improvisation la plus complète. Ici, ordre et contre ordre ailleurs demi-journée banalisée comme annoncé initialement, ailleurs encore consultation fin avril, ou même début juillet... Une constante cependant, ces programmes, nés d'on ne sait qui, on ne sait où, on ne nous donne pas le temps de les lire, les analyser, les comprendre. Ces programmes, nés sans les enseignants, ne sont présentés aux enseignants que dans une inadmissible parodie de consultation. Comment peut-on remédier aux défauts de l'école sans les enseignants ?

Le SNUipp12 appelle les enseignants de l'Aveyron à se saisir de cette consultation pour exprimer leur désaccord sur la méthode et sur le fond de ces nouveaux programmes.

Les personnels ont le sentiment d'assister à un discours populiste sur l'école, ayant pour objectif de réduire les missions du service public d'éducation et les moyens dont il doit disposer pour relever les défis de la réussite de tous nos élèves. L'exaspération devant les conditions qui nous sont faites grandit.

Un ministre ou même un président ne peuvent faire l'école sans nous, ou contre nous.

Temps partiel

Le SNUipp était à l'initiative et s'est fortement impliqué pour que les modalités de temps partiel autres que le 50% soient offertes aux collègues du 1er degré. Aujourd'hui, dans certaines académies, des recteurs, des inspecteurs d'académie remettent en cause le principe du 80% hebdomadaire. Le SNUIPP interviendra auprès du Ministère pour faire respecter partout les droits des collègues et soutiendra les initiatives des sections concernées.

SOMMAIRE

p.1 Éditorial

p.2 CAPD - Consultation Programmes

p.3 Consultation Programmes (suite) - Bulletin d'adhésion

p.4 Stages de remise à niveau

p.5 Evaluations - Nouvelle Organisation de la Semaine Scolaire

p.6 et 7 CTPD : Mesures de carte, compte-rendu, déclaration

p.8 Brèves - Actu

En encart :

Lettre aux Parents

Pétition AVS

Comité de rédaction :

William Despeyroux, Romain Fayel, Laurent Munoz, Valérie Tavernier, Noëlle Villeneuve, Jean-Luc Tornero.

Bulletin du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC • SNUipp-FSU12, 1 rue de la Montagne, 12300 Decazeville • Tél : 05.65.43.40.11 Fax : 05.65.43.49.29 • Directeur de la publication : J.-L. Tornero • Rédacteur en chef : J.-L. Tornero • Imprimé par nos soins • CPPAP : 0210 S 07183 • ISSN 1165 - 3116 • Trimestriel. Prix du numéro 0,50 €. Abonnement 3 €.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp12. Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant au SNUipp-FSU 12.

Précarité

Le colloque FSU sur la précarité du 12 mars a réuni plus de 150 participants. Dix délégations ont été reçues par différents ministères et auprès des groupes parlementaires. Ce colloque a montré la nécessité de poursuivre la mobilisation sur la question en réunissant localement les personnels précaires, en les informant et en leur proposant de s'organiser dans l'action.

Cette nécessité est d'autant plus d'actualité dans le 1^{er} degré que se pose à nouveau la question du renouvellement des contrats d'EVS avec l'annonce de 20 000 recrutements en moins au budget 2008, principalement dans le 2nd degré mais avec également des incidences dans les écoles. Parallèlement, la problématique des AVS nécessite la poursuite de l'action autour des questions de professionnalisation.

Le SNUipp appelle les collègues (enseignants comme précaires) à signer et faire la pétition unitaire et prépare une initiative au printemps, sous forme d'un rassemblement national.

Retraites

Le gouvernement veut confirmer pour tous les salariés du public et du privé les orientations tracées en 2003 : allongement à 41 ans, voire plus, de la durée de cotisation et baisse du niveau des pensions. Il s'inscrit en droite ligne des réformes engagées depuis 1993 qui n'ont cessé de faire baisser, dans le temps le niveau des pensions.

Face à ces orientations, le SNUIPP et la FSU mettent en débat d'autres choix : ceux de la solidarité entre les générations et d'un meilleur partage des richesses.

Ils appellent l'ensemble des personnels, actifs et retraités, à participer massivement à la journée de manifestation public-privé du 29 mars, première étape de mobilisation pour l'avenir des retraites.

Base élèves: pétition « nos enfants sont fichés, ne nous en fichons pas »

Le SNUipp est engagé avec de nombreuses organisations, dans l'action contre le fichage des élèves, notamment à travers la pétition « **nos enfants sont fichés, ne nous en fichons pas** », contre la mise en place de fichiers concernant les élèves. **Des mobilisations d'enseignants, de parents, d'élus, de militants associatifs, sont organisées dans plusieurs départements.** Dans certains d'entre eux, les pressions exercées par les IA se renforcent, certains allant jusqu'à faire appel aux forces de l'ordre et menacer d'absence de « service fait » les directeurs qui refusent d'être formés dans ce contexte (Isère). Le SNUipp dénonce cette situation et apporte son soutien à ces mobilisations, appelle à relancer la signature de la pétition « nos enfants sont fichés, ne nous en fichons pas ».

Pouvoir d'achat : augmenter les salaires

Après deux journées de grève de la fonction publique, les questions de pouvoir d'achat des actifs et des retraités restent au cœur des préoccupations. Les enseignants voient leur niveau de vie stagner, et dans un certain nombre de cas, régresser. Le gouvernement laisse croire à l'opinion qu'il suffirait de baisser les prix dans la grande distribution sans s'attaquer aux déterminants principaux du pouvoir d'achat que sont les salaires et les pensions.

Le SNUipp juge inacceptable le relevé de décisions concernant les mesures en faveur du pouvoir d'achat dans la fonction publique. L'augmentation de la valeur du point pour 2008 (+ 0,5 au 1^{er} mars et + 0,3 % au 1^{er} octobre) reste une nouvelle fois très inférieure à l'inflation prévue, après toutes les pertes accumulées depuis 2000 (environ 7 %). Les déroulements de carrière ne sont plus garantis. La GIPA (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat) qu'il propose ne fait qu'entériner durablement le décrochage de la valeur du point d'indice de l'inflation. L'ensemble des mesures ne fait que pérenniser durablement des mécanismes qui contribuent à l'affaiblissement des rémunérations, à un écrasement de la grille et à une individualisation accrue. De plus, une grande partie des instituteurs devenus PE en seront exclus. Le SNUipp rappelle son attachement à une fonction publique de carrière et exige une refonte de la grille indiciaire.

Le livre vert de la commission Pochard, tout en relevant le fait que les enseignants des écoles sont parmi les moins payés d'Europe, ne propose strictement rien qui pourrait corriger cette situation si ce n'est le recours aux heures supplémentaires.

Le SNUipp engagera avec la profession le débat nécessaire sur la revalorisation des carrières enseignantes (début de carrière, accès à l'indice terminal du corps, indemnités particulières...). Dans le cadre fédéral et avec ses partenaires syndicaux, il mènera une campagne en faveur du rétablissement du pouvoir d'achat pour les retraités, les actifs et leurs familles.